





“ Édito ”

Chers amis Généracois,

Je suis heureux de vous retrouver pour partager avec vous des nouvelles enthousiasmantes pour notre belle cité.

Le mois de juin s'annonce particulièrement prometteur et porteur de satisfactions en matière de vie et de progrès pour notre commune.

Nos projets avancent. Il faut beaucoup de pugnacité et de travail pour qu'ils puissent voir le jour.

Comme vous le savez, nous avons récemment inauguré la maison du tennis, un espace moderne et convivial dédié à la pratique de ce sport. Notre engagement ne s'arrête pas là !

D'ici la fin du mois de septembre, nous allons créer un troisième court de tennis, qui aura la particularité d'être sous des ombrières photovoltaïques. Cette innovation nous permet non seulement de répondre aux besoins croissants de nos sportifs, mais aussi de nous inscrire pleinement dans une démarche écologique et durable.

Cette nouvelle approche énergétique ne se limite pas aux installations sportives.

En effet, nous avons décidé de couvrir également le parking du stade et celui de l'avenue de Camargue avec ces mêmes ombrières photovoltaïques.

Ainsi, en plus de fournir de l'ombre et de la protection aux voitures, ces structures contribueront à la production d'énergie renouvelable, réduisant notre empreinte carbone et participant à la transition énergétique de notre belle commune.

C'est aussi sur cette avenue de Camargue que nous découvrirons sous peu le nouveau bâtiment créé par nos médecins de Générac.

De même, nous aurons prochainement l'opportunité de découvrir le bâtiment qui accueillera les professions libérales. Ce projet constitue une avancée significative, témoignant de l'engagement des médecins de Générac envers notre commune, et de leur volonté d'offrir des soins de qualité à proximité de chez vous, à 300m du centre-ville, avec un parking aménagé, l'accès aux services de soins sera facilité pour tous les habitants.

Les travaux d'amélioration ne s'arrêtent pas là. Un projet sportif, rue Germain Bournac sera opérationnel dans quelques mois. Le City stade sera rénové, et nous aurons la satisfaction d'accueillir deux terrains de basket 3X3, une discipline en pleine expansion qui ravira les amateurs de basket. En plus de cela, une pelouse synthétique sera installée, dotée de capacités environnementales remarquables puisqu'elle sera "zéro carbone".

Ce sera une première dans le Gard, et un exemple de notre engagement en faveur de l'innovation écologique.

Après l'achèvement des travaux de la fontaine, la route de Nîmes sera également en chantier pour plusieurs mois.

Ces travaux sont essentiels et visent à améliorer nos infrastructures de manière significative. Ainsi, ils nous permettront de moderniser les réseaux d'eau, d'assainissement et la gestion des eaux pluviales. Cela renforcera la fiabilité de notre alimentation en eau et augmentera notre capacité à protéger Générac des fortes pluies, préservant ainsi notre environnement et la sécurité des généracois.

Une fois ces travaux terminés, nous procéderons à la rénovation des voiries et à l'aménagement de nouveaux équipements urbains. Nous prévoyons également de mettre en place des infrastructures favorisant le partage de la mobilité, rendant ainsi notre cité encore plus agréable et accessible à tous.

N'hésitez pas à suivre l'actualité des travaux sur notre application mobile "Comm'une Actu". Nos services en mairie sont là pour vous informer et vous accompagner tout au long de cette période de travaux.

Après avoir évoqué les nombreux travaux prévus pour notre commune, je souhaite saluer une initiative particulièrement importante et porteuse d'espoir pour notre cité, la création d'une maison d'accueil pour les personnes atteintes d'un cancer ou en post-traitement, ainsi que les aidants.

Cette nouvelle structure est le fruit du travail remarquable de l'association "Les Roses du Gard", dirigée par Madame Hélène Milan.

Nous sommes fiers d'accueillir cette nouvelle structure dans notre commune et serons bien-sûr présents pour soutenir ses actions, car elle incarne nos valeurs de solidarité et de bienveillance.

Le mois de juin sur Générac est toujours un moment particulier. C'est la période où les jours s'allongent et où les manifestations et évènements s'animent.

Je tiens à remercier nos services, notamment techniques pour leur présence quotidienne et leur aide précieuse dans la gestion de toutes les problématiques logistiques qui accompagnent ces activités.

Je souhaite également adresser mes meilleurs voeux à tous les acteurs du monde du sport, de la culture, ainsi qu'aux parents d'élèves. Je vous souhaite une belle fin d'année associative qui concrétise le travail acharné et l'engagement de chacun tout au long de l'année. Votre dévouement et votre passion sont des piliers essentiels pour notre commune et je vous en remercie chaleureusement.

Je termine cet édito en partageant avec vous ma satisfaction d'avoir connu un trimestre pluvieux. Bien que ces conditions météorologiques puissent parfois apporter des désagréments à notre monde agricole, il est essentiel de rappeler que l'eau est une ressource vitale dont nous ne pouvons nous passer.

Même si nos ressources hydriques ne sont pas encore tout à fait à la hauteur de nos espérances, il convient de saluer la pluie qui a arrosé nos terres. Cette eau précieuse nous permet d'éviter la sécheresse, un fléau aux conséquences dramatiques. Nous réduisons d'autant le risque d'incendies, à moins que des actions humaines irresponsables ne viennent contrarier cet équilibre.

Ensemble, faisons de notre village un lieu de vie agréable,
Faisons de Générac, le village du "Vivre Autrement"

Bien à vous,

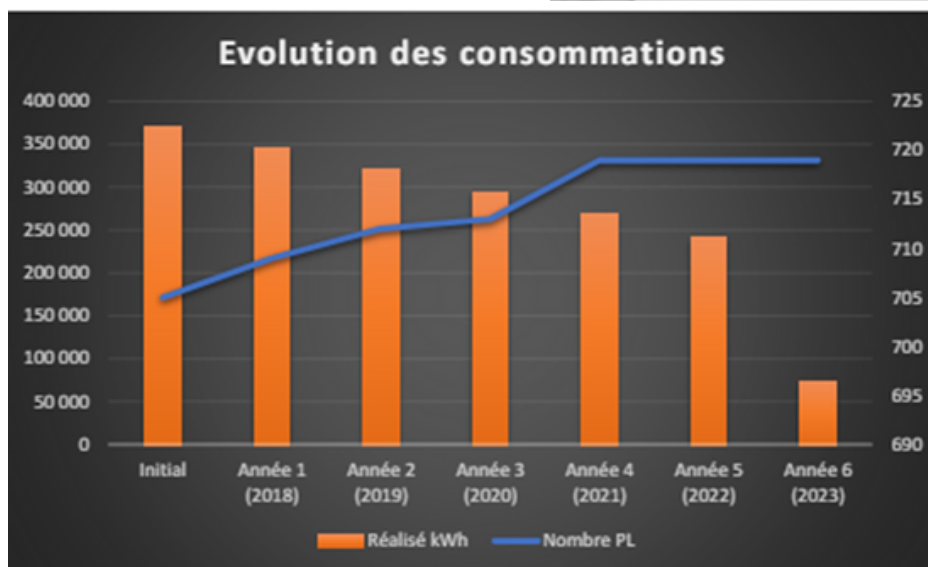
Votre Maire,
Frédéric TOUZELLIER

BILAN DU CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le début du contrat en 2017 avec l'entreprise CITEOS, des efforts significatifs ont été déployés pour améliorer l'efficacité énergétique de notre éclairage public. En témoigne la réduction impressionnante de la consommation totale d'énergie, reflétée par une diminution remarquable des factures énergétiques. De plus, l'année 2023 a été marquée par des travaux de rénovation majeurs (285k€), incluant le remplacement de 376 luminaires énergivores par des installations modernes et éco-énergétiques. L'ensemble du parc d'éclairage public est aujourd'hui en LEDS, alors que nous avons 12 ans pour le réaliser !



Non seulement ces initiatives ont permis d'économiser 680 MWh d'énergie depuis le début du contrat, mais elles ont également contribué à réduire le taux de pannes de 4.7%.



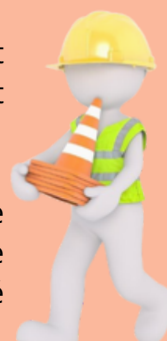
Nous saluons l'engagement de l'entreprise CITEOS envers la durabilité et l'efficacité énergétique, assurant ainsi un éclairage public de qualité tout en préservant l'environnement local.

RÉUNION PUBLIQUE LES TRAVAUX DE LA RD13 - ROUTE DE NÎMES

Dans un premier temps, afin de transmettre les informations aux administrés et répondre à leurs questions, une réunion publique organisée par la municipalité s'est déroulée le lundi 6 mai dernier.

Sous la direction de Monsieur le Maire, et après son introduction, le cabinet CAP'INGE, maître d'oeuvre des travaux pour la commune, a détaillé les objectifs du projet et le calendrier de ses interventions. Les travaux se dérouleront en plusieurs phases, entre le croisement de la rue des Marchands et de la rue des Agaux. Le chantier a démarré le lundi 13 mai par la RD13 - Route de Nîmes.

Monsieur le Maire a exprimé sa satisfaction quant à la participation constructive et à l'engagement des habitants lors de cette réunion. Il a souligné l'importance de cette collaboration pour la réussite de ce projet.



LES TRAVAUX DE LA RD13 - ROUTE DE NÎMES

Ces travaux comprendront plusieurs temps et plusieurs phases sur l'emprise du croisement de la rue des Marchands au croisement de la rue des Agaoux (feu tricolore). **La première partie des travaux** sera portée par Nîmes Métropole dans le cadre de leur compétence eaux et assainissement. **La deuxième partie des travaux** sera portée par la commune pour la réhabilitation et le réaménagement de la voirie.

1ère partie : Travaux de renouvellement des réseaux humides (eau potable, usée, pluviale, assainissement) portés par Nîmes Métropole (durée prévisionnelle : 5 mois)

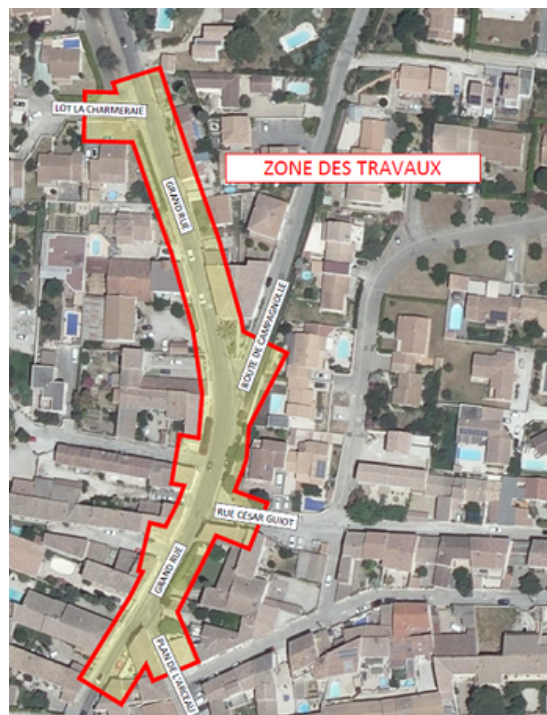
- Phase 1 – Rue de Beaucaire au Plan de l'Arceau
1 mois de travaux
- Phase 2 – Plan de l'Arceau à la rue César Guiot
1 mois de travaux
- Phase 3 – Rue César Guiot au lotissement
la Charmeraie - 3 mois de travaux

NB : Il n'y aura pas de travaux pendant la fête votive.

D'une manière générale, le chantier sera glissant, du Sud vers le Nord, donc les accès aux riverains seront possibles soit par le Sud, soit par le Nord.

Les accès piétons seront possibles en permanence.

Ce sera ponctuellement plus compliqué pour certains accès véhiculés. En effet, il ne sera malheureusement pas possible de mettre en place des tôles de passage hors des horaires travaillés (tranchée trop large pour rétablir une circulation sécurisée).



Si l'accès véhiculé à une propriété doit être interrompu pour une courte durée (1-2 jours, le temps de passer devant un portail), les riverains seront prévenus à l'avance par l'entreprise.

ATTENTION : Les modifications sur les arrêts de transport en commun sont effectives depuis le lundi 13 mai.

- Pour toute question particulière vous pouvez contacter les services de la mairie à l'adresse **mail communication@generac.fr**, où nous ferons le lien avec Nîmes Métropole pour répondre aux interrogations.
- Vous pouvez également télécharger l'application mobile Comm'Une Actu, afin de recevoir les alertes régulièrement sur l'évolution des travaux directement sur votre téléphone portable.
- Si durant les travaux vous deviez rencontrer des difficultés, n'hésitez pas à interpeller le chef de travaux qui sera présent sur les lieux.

Nous sommes conscients que cette période sera susceptible de présenter des désagréments pour certains d'entre vous, nous nous en excusons par avance, mais le résultat sera à la hauteur de nos ambitions pour le bien-vivre dans la commune.

Le début de la 2ème partie (travaux de voirie) devrait débuter courant le dernier trimestre 2024. La durée prévisionnelle est encore, pour l'heure, non définie.

NB : Les commerces seront facilement accessibles durant la période de fêtes de fin d'année pour ne pas porter atteinte à leur activité.

PRÉVENTION DU RISQUE FEU DE FORÊT

Le massif des Costières bénéficiera cette année à compter du 1er juillet d'une surveillance accrue avec la mise en place d'un **véhicule de patrouille** armé par un binôme agent forestier / sapeur-pompier. Si ce dispositif existe depuis de nombreuses années sur le département, c'est la **1ère fois qu'il sera mis en place sur le secteur des Costières**. Doté d'un kit d'extinction, ce véhicule léger tout terrain, identifiable avec sa couleur jaune, aura pour **objectif d'assurer des missions de surveillance, d'alerte et d'attaque de feu naissant au plus près du terrain**. Il sera remisé au centre de secours de Vauvert et activé en fonction du niveau de risque.



Ce dispositif répond à une forte attente des élus suite aux incendies de 2019 et 2022. Il complétera le pré-positionnement par le SDIS d'un groupe d'intervention feu de forêt sur Puech Roussin, dispositif mis en place en 2020 et qui sera renouvelé cette année.

La commune prendra aussi part au dispositif de prévention avec **la mise en place** en différents lieux de passage, **de panneaux relatifs au risque feu de forêt**, destinés à informer les promeneurs sur le niveau de risque incendie relatif à la végétation. **4 couleurs*** (blanc, jaune, orange et rouge) permettent d'identifier le niveau de risque, du plus faible au plus fort, avec pour chacun d'entre eux des consignes à respecter. **Le niveau rouge correspond à une interdiction d'accès aux massifs**. Le niveau de risque est défini à 18h00 par l'autorité préfectorale pour le lendemain. **Le QR code en bas de page permet de connaître le niveau de risque du jour**. L'éventuelle interdiction d'accès aux massifs (niveau rouge) fera l'objet en parallèle d'une information spécifique par la commune sur les supports de communication habituels.

Par ailleurs, un nouveau poteau incendie a été implanté au niveau de la Fontaine afin d'assurer la couverture de ce secteur. Le coût de cette opération s'est élevé à plus de 8000 euros, investissement non négligeable pour la commune.

FAIBLE	<ul style="list-style-type: none"> • Toute utilisation de feu interdite • Travaux autorisés • Camping et bivouac possibles en fonction des réglementations locales • Accès autorisé • Circulation motorisée réglementée en forêt
MODÉRÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Toute utilisation de feu interdite • Travaux autorisés (se munir d'un dispositif d'extinction approprié) • Camping et bivouac possibles en fonction des réglementations locales • Accès autorisé • Circulation motorisée réglementée en forêt
ÉLEVÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Toute utilisation de feu interdite • Travaux autorisés de 5h à 13h (se munir d'un dispositif d'extinction approprié) • Camping et bivouac possibles en fonction des réglementations locales • Accès autorisé • Circulation motorisée réglementée en forêt
TRÈS ÉLEVÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Toute utilisation de feu interdite • Travaux interdits • Camping et bivouac interdits • Accès interdit • Circulation interdite en forêt





MAI   V LO



Le mardi 21 mai dernier, les  l ves de CM2 des  coles publique LI FLOU D'ARMAS et priv e SAINT LOUIS se sont pr t s   une activit  de pr vention sur un circuit en milieu s curis  avec pour objectif de savoir circuler en pr servant leur s curit  et celle des autres usagers.



Les 60 enfants ont  galement b n fici  de 3 ateliers avec ACEE* :

- Atelier 1 : Gonflage d'une roue,
- Atelier 2 : La s curit    v lo,
- Atelier 3 : Les  l ments du v lo.



Cette initiative, organis e par N mes M tropole en collaboration avec l'ACEE* et la Police Municipale de G n rac, a permis de leur donner les codes de bonne conduite lorsqu'ils se d placent   v lo. En fin de journ e, les enfants sont repartis avec un dipl me remis par l'ACEE*.

*l'Association pour la Communication les Echanges et l'Emploi

FERMETURES DE L'AVENUE YVES BESSODES



En raison des diverses manifestations programm es au mois de juin, l'avenue Yves BESSODES sera ferm e les jours suivants :

Samedi **1er juin**, de 08h00   minuit >>> **AFRIC'A G N RAC & AFRIC'A KIDS**

Vendredi **7 juin**, de 16h30   23h00 >>> **G N RACROSSTI RE**

Vendredi **14 juin**, de 18h00   01h00 le lendemain >>> **F te de l' cole LI FLOU D'ARMAS**

Samedi **15 juin**, de 18h00   01h00 le lendemain >>> **100 ans du Racing Club de G n rac**

POSE DE LA PREMI RE PIERRE DE LA FUTURE D CH TERIE

Le jeudi 23 mai dernier  taient r unis Franck PROUST, Pr sident de N mes M tropole, Fr d ric TOUZELLIER, Maire de G n rac, Eddy VALADIER, Maire de Saint Gilles et Bernard ANGELRAS, Vice-Pr sident de N mes M tropole d l gu    l'environnement pour la pose de la premi re pierre de la d ch terie   plat. Ce site de collecte des d chets sera le premier de ce type sur l'ensemble du territoire.



Si cette innovation repr sente plus de s curit  pour les usagers, c'est aussi la cr ation d'une plateforme de stockage et broyage de v g taux avec casiers mais aussi la cr ation d'une zone de r emploi !

Un outil pr cieux dans la gestion des d chets et leur valorisation, notamment pour les v g taux.

Sur ce projet communautaire, ce sont plus de 4 millions d'euros d'investissement pour la construction de ce nouvel  quipement.

Qui dit nouvelle d ch terie, dit  galement nouvelles fili res accept es pour les particuliers. En plus de tout les flux qui  taient d j  collect s, pourront  tre accept s les articles de sport et de loisirs, les articles de bricolage et jardinage, l'amiant  li , les extincteurs, les bouteilles de gaz, les pneus et les PAV* textiles.

Panneaux photovoltaïques, r cup ration des eaux de pluie, bassin de r tention, tout a  t  pens  pour que cette d ch terie de demain soit un mod le   reproduire !

*Points d'Apport Volontaire

TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE

Amorc  en 2021 avec la cr ation des sites de compostage partag s, N mes M tropole continue de d ployer ce dispositif en proposant des composteurs et lombriculteurs individuels gratuits   tous les habitants de l'agglom ration **du lundi 10 au vendredi 14 juin** (RDC L opold DELMAS)

L'objectif de cette d cision est de r pondre efficacement   l'obligation l gale de g n raliser le tri   la source des biod chets.

En effet, les biod chets repr sentent encore 1/3 de notre poubelle r siduelle, c'est- -dire un tiers des d chets qui ne sont pas tri s! C'est un gisement important que nous pouvons d tourner de l' limination ou de l'enfouissement pour le transformer en ressource. Le compostage est facile et une solution existe pour tous les foyers.

AMICALE DU DON DE SANG

À la suite du décès de Monsieur Pierre Jean HUILLE, ancien Président de l'Amicale, les anciens donateurs bénévoles tiennent à manifester leur tristesse et présentent leurs condoléances à sa famille.

Ils se souviennent d'un homme aimable, serviable, ayant un mot pour chacun, et surtout de son dévouement à la cause, jusqu'à sa retraite. Il ne sera pas oublié.

Le Président actuel, Monsieur David GIL et son équipe qui assurent les collectes depuis 30 ans lui rendront hommage lors de l'anniversaire de l'amicale qui sera fêté le 28 septembre prochain à Générac.

Tous les généracois sont conviés.

Le Bureau de l'Amicale



SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET ASSOCIATIVE



Scannez le logo pour installer l'application sur votre téléphone



NAISSANCES

Noé, Henry, Michel DELOFFRE VIVAT

né le 29 avril 2024 à Nîmes

Ayline ECHIGUER

née le 11 mai 2024 à Nîmes



MARIAGES

Emilien Claude René DE RIBIER & Alexandra Marie-Claude BAÏO

le 18 mai 2024 à Générac



DÉCÈS

Joseph TORRES, veuf SAUSSE

survenu à l'âge de 79 ans,

le 6 mai 2024 à Nîmes

Anne, Marie GAWRONSKI, veuve CAPPUS

survenu à l'âge de 89 ans,

le 6 mai 2024 à Nîmes

Alex, Max PAUL, époux BOURILHON

survenu à l'âge de 65 ans,

le 21 mai 2024 à Nîmes

CONDOLÉANCES

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès d'Alex PAUL.

Enfant de Générac, il a été durant de nombreuses années joueur de football au Racing Club de Générac puis avec les vétérans généracois.

Passionné de chasse, il aimait aussi profiter de l'environnement de notre commune.

Nous adressons nos sincères condoléances à Martine, son épouse, à Denis, son fils, ainsi qu'à sa famille.

AGENDA
JUN

Samedi 01

AFFRIC'A GÉNÉRAC - AFRIC'A KIDS

De 10h00 à 00h00
Place des Racanels



Gala de Boxe

À partir de 18h30
Gymnase



Samedi 15

100 ANS du Racing

Journée + soirée

Stade Bourdy + Place des Racanels



Théâtre - Générac sur Scène

À 20h30
Cour du Château

Découverte Handfauteuil

S.C.H. Générac

De 10H00 à 17H00
Gymnase

Samedi 01 & Dimanche 02
Samedi 08 & Dimanche 09

Tournois RACING CLUB GÉNÉRAC

Journée
Stade Bourdy

Mardi 18

Collecte des encombrants

Toute demande doit être adressée auprès de Nîmes Métropole 72h avant le jour de la collecte, soit au 04 66 02 54 54 ou sur www.nimes-metropole.fr

Les Mercredis 05, 19 & 26
Course Camarguaise École taurine

À 18h00
Arènes

Vendredi 21

Fête de la musique

De 19h00 à 23h00
Place Franck Chesneau

Vendredi 07
GénéraCROSStière

À partir de 18h00
Place des Racanels



Samedi 22

Concert au Temple

Ensemble vocal Que?Notes!
À 20h30

Samedi 08

Les estivales du Club Taurin

Journée
Place des Racanels

Gala Baile de Zurcos

Soirée
Place des Racanels

Dimanche 09

Élections Européennes



Vendredi 28

Fête école SAINT LOUIS

Soirée
Place des Racanels

Vendredi 14

Fête école élémentaire LI FLOU D'ARMAS

19h00 à 23h30
Arènes et Place des Racanels

Don du sang

De 14h00 à 19h30
Léopold Delmas

Mairie de Générac

Place Franck Chesneau

Tél : 04 49 29 59 30

accueil@generac.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h30

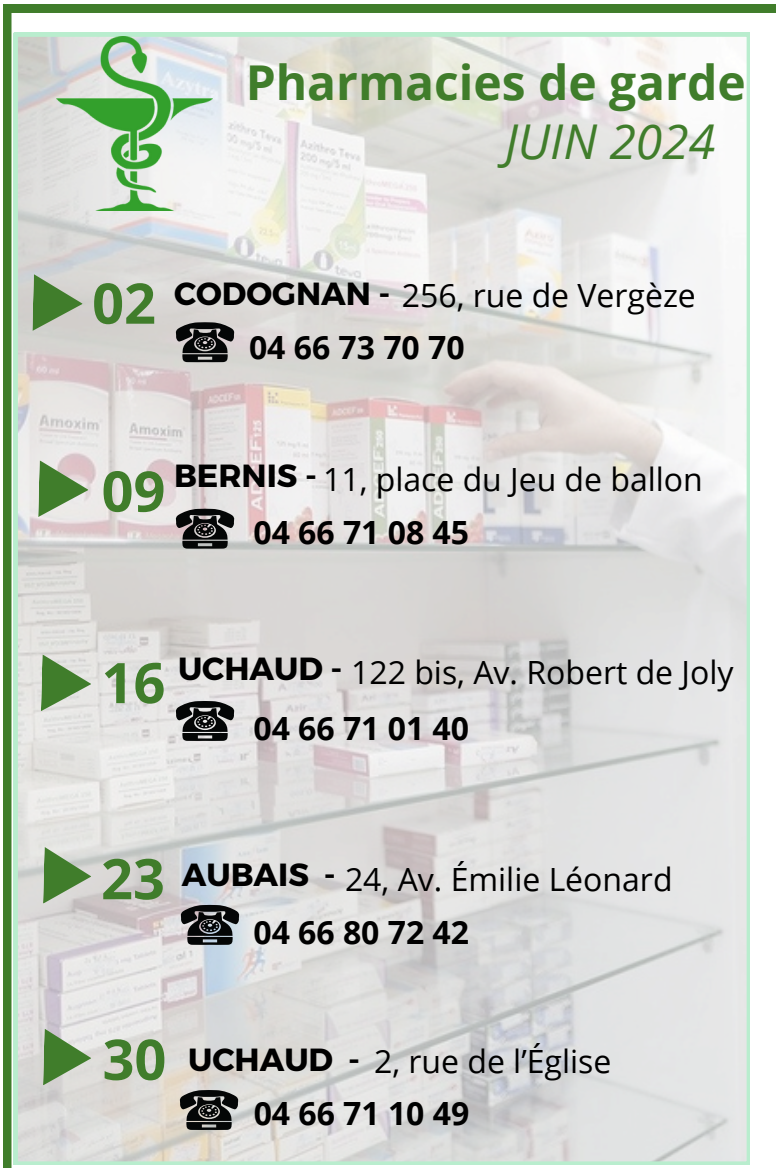
le vendredi 9h-12h

URGENCES

- Samu : 15
- Gendarmerie Nationale : 17
- Pompiers : 18
- Police Municipale : 04 49 29 59 34
- Centre anti poison : 04 91 75 25 25
- Hôpital Caremeau : 04 66 68 68 68
- Numéro d'appel d'urgence : 112

Médecins de Générac

Cabinet des docteurs JULIA Guilhem,
LOREAU-COURTHIAL Nathalie, CHEVALLIER-
CHABRAT Sophie et ALEPÉE Quentin
29, Grand Rue - Tél : 04 66 01 39 92



Pharmacies de garde JUIN 2024

- ▶ **02 CODOGNAN** - 256, rue de Vergèze
☎ 04 66 73 70 70
- ▶ **09 BERNIS** - 11, place du Jeu de ballon
☎ 04 66 71 08 45
- ▶ **16 UCHAUD** - 122 bis, Av. Robert de Joly
☎ 04 66 71 01 40
- ▶ **23 AUBAIS** - 24, Av. Émilie Léonard
☎ 04 66 80 72 42
- ▶ **30 UCHAUD** - 2, rue de l'Église
☎ 04 66 71 10 49

Dépannages

- Eau et assainissement : 09 69 36 61 02
- Enedis dépannage 24h/24 : 09 72 67 50 30
- Urgence gaz : 0 800 47 33 33



Retrouvez toutes les
informations utiles sur
www.generac.fr

et sur l'application mobile
gratuite Comm'une Actu



Suivez-nous sur les réseaux
sociaux

@commune de Générac

Directeur de publication : Frédéric TOUZELLIER - Publicité : Mairie de Générac - Crédit Photo :
Mairie de Générac sauf mentionné - Rédaction, maquette et composition : Service communication
Impression : Imp'Act imprimerie

JUIN 2024 - Imprimé en 200 exemplaires - GRATUIT



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE